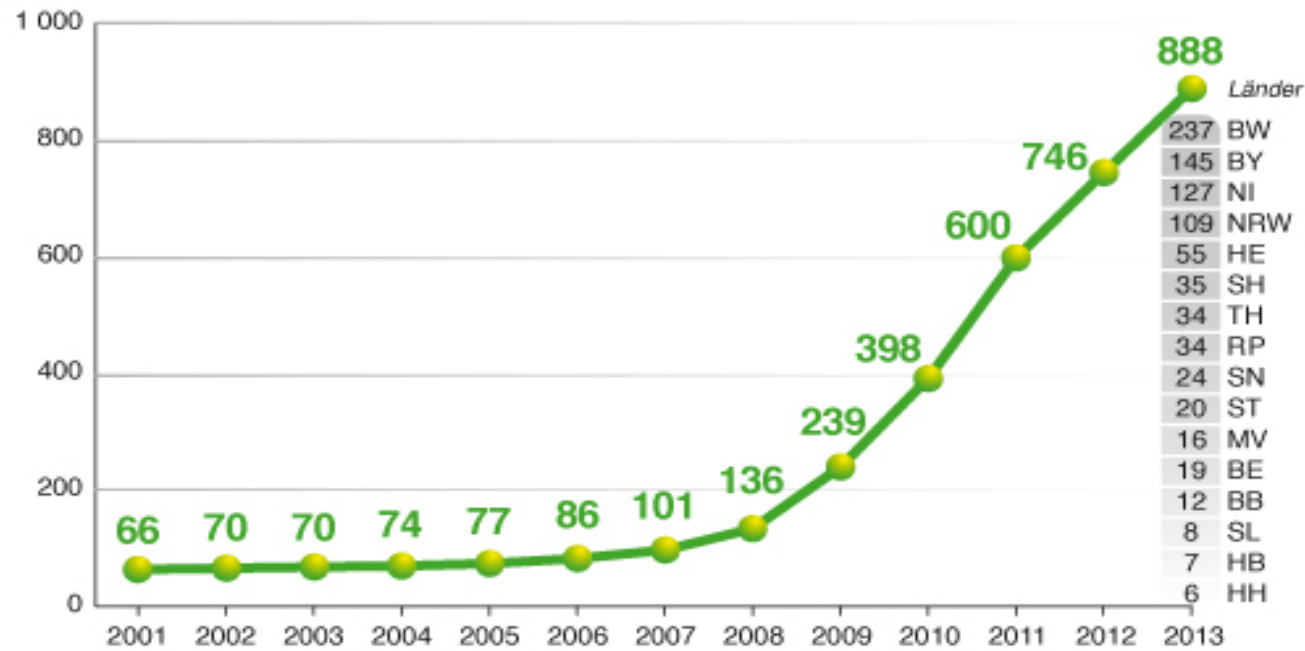


# Énergies citoyennes - France-Allemagne font jeu inégal

Évolution du nombre de coopératives de production d'énergie en Allemagne



Source : Klaus Novy Institut, janvier 2014, [www.unendlich-viel-energie.de](http://www.unendlich-viel-energie.de)

**Les projets citoyens d'énergies renouvelables ne sont que quelques dizaines en France alors qu'ils connaissent un développement impressionnant outre-Rhin. Le nombre de coopératives d'énergies renouvelables s'élevait ainsi en Allemagne à 888 fin 2013, soit 142 de plus qu'un an auparavant (voir graphique ci-dessus). Pour comprendre les différences entre nos deux pays, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) vient de publier une étude comparée des cadres juridiques, réglementaires et financiers des projets citoyens en France et en Allemagne. L'appel à l'épargne citoyenne ne peut se faire qu'à la suite de procédures longues et coûteuses en France (voir Le Journal de l'Éolien n° 14). À l'inverse, les coopératives jouissent en Allemagne de privilèges dans leur montage financier et juridique, qui facilitent leur développement.**

**De même, le rendement financier des projets citoyens est médiocre en France en raison du cadre réglementaire et d'un coût du capital plus élevé, alors qu'il se situe en moyenne à 4 % en Allemagne, soit 2 à 3 fois mieux que les produits de type épargne populaire. À l'issue de chaque chapitre, les auteurs de l'étude formulent une série de recommandations visant à simplifier et à rendre attractif le montage de projets citoyens en s'appuyant sur les modèles ayant fait leurs preuves chez nos voisins. En effet, comme le rappelle l'Iddri, « le récent débat national sur la transition énergétique a fait émerger un consensus fort sur la nécessité d'assurer une appropriation locale et citoyenne de cette transition ». Il serait bon de s'en souvenir.**

### **Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable : une comparaison France-Allemagne**

Noémie Poize; Andreas Rudinger  
Working Papers N°01/2014. Iddri, 2014. 24 p.

Un article consacré aux projets citoyens de production d'énergie ; largement répandus en Allemagne, ils émergent en France. Partant d'une perspective comparative, cet article vise à identifier les principaux obstacles au déploiement plus large de ces initiatives dans le contexte français, et les ajustements possibles pour favoriser cette dynamique. Afin de faciliter une évaluation systémique, l'analyse se structure autour de quatre volets : les statuts juridiques et formes de portage ; les possibilités d'implication des collectivités ; le financement des projets, autour de la souscription citoyenne et de l'accès aux financements externes ; et l'accompagnement des projets.

## **LES PROJETS CITOYENS, PORTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

L'appropriation citoyenne et locale des projets est un facteur essentiel pour la réussite de la transition énergétique. Qu'ils soient à l'initiative des citoyens ou co-construits en coopération avec les acteurs publics et privés locaux, l'ancrage territorial favorise l'acceptation locale des projets, la mobilisation de l'épargne au profit de l'économie locale et la sensibilisation à l'égard des enjeux de la transition énergétique. Grâce à l'implication des collectivités, ces projets peuvent également devenir un outil fort au service de la mise en oeuvre des plans énergie et climat territoriaux.

## **UNE MISE EN ŒUVRE ENCORE DIFFICILE DANS LE CONTEXTE FRANÇAIS**

Alors que les projets citoyens représentent une tendance forte dans les pays voisins comme l'Allemagne ou le Danemark, les initiatives ont encore du mal à émerger en France, en raison d'un contexte réglementaire et financier moins favorable, marqué par le manque de flexibilité concernant le montage juridique des projets et les possibilités d'implication des collectivités locales. Enfin, la simplification de la réglementation s'appliquant à la souscription citoyenne et la mise en place d'outils de financement externes sont des conditions essentielles pour favoriser le développement des projets participatifs.

## **DES BÉNÉFICES IMPORTANTS POUR UN COÛT PUBLIC FAIBLE**

L'analyse comparative montre que ces obstacles réglementaires peuvent faire l'objet d'ajustements rapides et à coût faible voire nul pour l'Etat, afin de saisir pleinement le potentiel qu'offrent les mécanismes de financement participatifs pour répondre aux défis du financement et de l'appropriation locale de la transition énergétique.

source : 02/03/2014

<http://www.iddri.org/Publications/Projets-citoyens-pour-la-production-d-energie-renouvelable-une-comparaison-France-Allemagne>